DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015

Délibération n° 2015.10.294

Désignation d'un représentant titulaire à l'association Charente Tourisme : modification de la délibération n° 149 du 26 juin 2014

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 09 octobre 2015

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents:

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s):

Absent(s):

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015

DELIBERATION N° 2015.10.294

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

Rapporteur: Monsieur ETIENNE

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE A L'ASSOCIATION CHARENTE TOURISME : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 149 DU 26 JUIN 2014

Par délibération n° 149 du 26 juin 2014, le conseil communautaire a désigné Monsieur Guy ETIENNE en tant que membre titulaire pour représenter Grand Angoulême à l'association CHARENTE TOURISME.

Monsieur ETIENNE étant Président de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême, il ne souhaite plus siéger à Charente Tourisme. Il convient donc de désigner un conseiller communautaire afin de pourvoir à son remplacement.

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 16 septembre 2015,

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose:

DE DESIGNER Mme Annette FEUILLADE pour siéger à Charente Tourisme en tant que membre titulaire.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A LA MAJORITE (1 contre : Mme Lasbugues), ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :
26 octobre 2015	26 octobre 2015